



**OBJECTIFS :** Clarification de la méthode d'analyse / Exploitation optimisée des données du diagnostic. Appropriation des résultats.

**LIVRABLES :** Cartographie d'incidences avec 5 niveaux précisant notamment la qualification des enjeux de nature ordinaire et la notion d'effets cumulés.  
Des focus cartographiques sur les secteurs de « niveau intermédiaire ».

### MÉTHODE

En amont de l'évaluation environnementale

- Mobilisation des services et des élus dans la démarche d'évaluation environnementale
- Intégrer précisément les attentes concernant la démarche itérative dans le CCTP,
- Mobilisation du BE en charge de l'évaluation environnementale dès l'amont (à prévoir dans CCTP),

Lors du diagnostic et de la construction du projet politique

- Recensement des projets/ secteurs de développement :
  - Bien définir la notion de « projets »,
  - Identifier toutes les zones sur lesquelles le document d'urbanisme prévoit un potentiel changement d'usage,
  - Identifier et différencier les projets « sûrs » (les coups partis) et les projets non définis (zones AU, emplacements réservés),
  - Pour chaque zone pouvant subir une modification d'usage, préciser la temporalité (court, moyen, long terme),
  - Différencier OAP définie et à définir > Prévoir des inventaires renforcés pour OAP à définir car permet de déterminer précisément les parties à préserver,
  - Avoir une attention spécifique sur STECAL et zones A ;

A partir des conclusions du diagnostic

- Croisement des enjeux de biodiversité avec les projets de développement (cf Fiches Espèces et TVB) :
  - Analyse via une méthode de « calque » statique,
  - Analyse par modélisation dynamique,
  - Intégration des éléments de biodiversité à l'analyse multi- critères avec les autres enjeux environnementaux ;

Travail d'itération entre identification des incidences et évolution du projet politique

- Identifier les incidences par rapport à un scénario d'évolution « libre » des milieux ou « scénario fil de l'eau »,
- Proposer 5 niveaux d'incidence : de 1 à 5, ce qui permet de traiter les niveaux intermédiaires,
- Qualifier finement ces « intermédiaires » pour :
  - qualifier les enjeux de nature ordinaire,
  - traiter la notion d'effets cumulés,
  - alimenter la justification des choix ;
- Travailler sur des focus sur les secteurs en « niveaux intermédiaires » pour préciser les impacts,
- Quantifier les incidences à l'échelle du projet global et de chaque zone de développement,
- Cartographier et localiser précisément les zones « évitées » et les efforts de densification (éviterement),
- Quantifier les incidences « brutes » puis « résiduelles » par zone de développement via la prise en compte des mesures E et R.

### OUTILS/ SUPPORTS A EXPLOITER :

Modèle CCTP  
OAP avec zones tampons  
SAFN pour la gestion des zones tampons

### COMPÉTENCES À MOBILISER :

Poste « d'ensemblier » au sein de la collectivité pour assurer l'AMO  
Ecologue généraliste  
Naturaliste  
Urbaniste  
Géomaticien/ Cartographe



### PÉRIMÈTRE CIBLE

Tout le périmètre + focus sur les zones de développement (zones AU ?)  
Recensement projets : Zones AU/ Emplacements réservés/ STECAL/ EnR/ Zones de loisirs/ Secteurs d'équipement/ OAP définie et à définir/ Zones A + UTN

### POINTS DE VIGILANCE

Développer la démarche itérative dès l'amont du projet/ Prévoir du temps de prestation pour permettre ce travail (dont participation aux réunions) ;  
Traçabilité de la démarche d'évitement / réduction à développer ;  
Difficulté de mobilisation de l'info sur les projets à venir ;  
Prendre en compte les projets en deçà des seuils des études d'impacts pour traiter le sujet des effets cumulés ;  
Consommation d'espace masquée avec certaines zones A et STECAL.

#### LEVIERS

Une modélisation dynamique permet une cohérence avec la TVB, facilite l'analyse des scénarios, aide à la décision des élus.

### Exemples chiffrés :

